

Fantaisies postales

Autor(en): **J.C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **60 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉPILATION

En songeant à l'embarras dans lequel se trouvent peut-être nos lectrices en face de tant de publicité au superlatif faite en faveur d'une épilation-miracle dite « définitive », nous sommes allées nous entretenir avec Mme Suzanne Brossard, spécialiste en la matière, membre de la Fédération romande d'esthétique et de cosmétologie.

A notre première question « Parmi toutes les sortes d'épilation existantes, honnêtement, chère Madame, que nous conseilleriez-vous ? », Mme Brossard nous a répondu spontanément : « L'épilation électrique ! ».

— C'est donc la seule définitive ?

— Définitive, oui. Mais on ne peut pas faire cela en une fois. La patiente doit suivre un traitement qui peut durer quelques mois, voire un an et demi dans les cas plus difficiles, et surtout s'il y a une déficience hormonale.

— Il peut donc y avoir des causes internes nécessitant le conseil de l'endocrinologue ?

— Certes, et c'est pour cela que je travaille en collaboration avec divers médecins. Le système pileux est évidemment en relation directe avec les grandes périodes de la vie de la femme, avec les troubles de la puberté et de la ménopause, des ovaires, des surrénales ou de l'hypophyse qui chicanent, et même avec l'absorption de médicaments à base de cortisone. On ingurgite tellement d'hormones, à l'heure actuelle...

L'ÉPILATION ÉLECTRIQUE

— Voulez-vous me donner quelques détails sur cette épilation électrique que vous préconisez ? Et d'abord, où doivent les femmes doivent-elles s'adresser ?

Mme Brossard a un sourire malicieux :

— Mais vous savez, les messieurs aussi viennent se faire épiler ! Cependant, qu'on soit homme ou femme, il s'agit d'abord de choisir un bon institut.

— A quoi peut-on les reconnaître ?

— En principe, tous les membres de la F.R.E.C. sont à recommander. Et d'ailleurs, on voit tout de suite si l'on a affaire à quelqu'un de sérieux...

— Le traitement est-il ambulatoire ? Ressort-on de chez vous avec des pansements sur les jambes ou le visage ?

— La très légère inflammation, l'infime rougeur qui fait suite au traitement et qui se terminera par une petite croûte insignifiante ne nécessite aucune bandelette, rassurez-vous. Tout au plus conseillons-nous à nos clientes de s'abstenir de bains de soleil et de savon quand elles viennent de se faire épiler. Une crème antiseptique leur est prescrite, qui évitera toute complication. Il n'y a en tout cas aucune dégradation de la peau.

— Les séances durent-elles longtemps ?

— Entre cinq minutes et deux heures — ou même plus — tout dépend de ce que la cliente peut supporter.

— C'est donc douloureux ?

— Absolument pas ! Mais il y a une certaine tension. On s'y accoutume d'ailleurs au bout de cinq minutes. Quand on a affaire à des personnes particulièrement sensibles, ou alors pour l'épilation de grandes surfaces à la fois, on a recours à une anesthésie sous contrôle médical, locale ou générale. C'est qu'il nous arrive d'avoir des clientes qui viennent de loin et qui désirent être débarrassées de leurs poils superflus une fois pour toutes, ce qui représente trois à quatre heures d'épilation.

— Quelle est la vitesse maximale d'épilation ?

— Pour ma part, sur des jambes, j'enlève plus de deux mille poils à l'heure, ce que je considère comme une bonne vitesse.

— Et à quel rythme les patientes se rendent-elles chez vous ?

— En moyenne, une fois par semaine, au début. Mais, dans la suite, les rendez-vous sont de plus en plus espacés et deviennent mensuels.

— Epilez-vous aussi à la cire ?

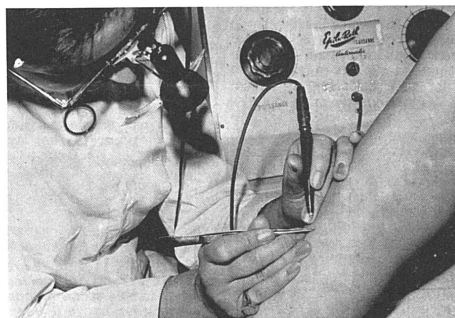
— Bien sûr ! Mais, contrairement à mes collègues, j'utilise la cire froide. C'est une vieille recette égyptienne qui donne un très bon résultat pour l'été et qui ne fortifie pas les poils. De plus, ce mode de faire ne brûle pas, ce qui est appréciable. Enfin, je trouve que c'est plus hygiénique car on ne l'utilise qu'une seule fois. A base de sucre et de plantes, ma préparation atrophie les poils. Pour les jeunes filles et les dames qui veulent avoir des jambes nettes pendant la saison des bains, c'est radical. L'idéal, voyez-vous, serait de commencer l'épilation électrique en hiver, épilation complétée par une ou deux cires froides en été, si le traitement n'est pas terminé.

— Y a-t-il une grosse différence de prix entre ces deux genres d'épilation ?

— On compte 30 francs l'heure d'épilation électrique, alors que, pour une cire froide complète, jambes et cuisses, la cliente paie 32 francs.

— Combien dure une cire froide ?

— Entre une demi-heure et une heure et demie. Cela dépend non seulement de l'habileté de l'esthéticienne, mais aussi du système pileux de la cliente.



CREMES DÉPILATOIRES ET RASOIRS

— Que pensez-vous des crèmes dépilatoires ?

— C'est un traitement, en somme, superficiel, ces crèmes n'arrachant pas jusqu'aux bulbes. Je ne les recommanderais pas. D'abord, elles peuvent causer des allergies aux peaux sensibles. Ensuite, la crème fortifie le poil, et ce n'est pas ce qu'on veut, n'est-ce pas ?

— Je me suis laissé dire que le poil coupé au ciseau repousse toujours plus dru, et qu'il est donc préférable de l'arracher.

— Et pourtant, c'est quand on tire le poil qu'on le fortifie. Si on le coupe, on l'excite moins. Mais quoi qu'il en soit, les femmes qui se sont rasées le visage pendant des années finissent toujours par avoir de la barbe...

le traitement

Asba

- excellent fortifiant des gencives et des dents
- prévient le déchaussement
- agit efficacement contre la carie

traitement Asba, conseillé par votre médecin-dentiste



— Et c'est à ce moment-là qu'elles se décident à prendre rendez-vous dans un institut de beauté, n'est-ce pas ?

— C'est un fait certain. Mais alors c'est l'esthéticienne qui a plus de peine et la cliente devra faire preuve de plus de patience, car il est combien plus difficile d'enlever une barbe qu'un duvet !

— Vous n'êtes donc pas partisane de l'épilation à domicile ?

— Pour être bien fait et définitif, ce travail doit être entrepris par le spécialiste. Les crèmes dépilatoires n'agissent pas en profondeur,

on aurait tendance à faire des dépenses inconsidérées en tubes de toutes sortes. En outre, il n'est pas aisé pour la femme de s'épiler à la cire chez elle. Non, cela ne vaut pas les soins prodigués par le bon institut de beauté, sérieux et honnête.

— A quel âge, selon vous, devrait-on commencer à se faire épiler ?

— Eh ! bien, je vais vous étonner en vous disant que la plus jeune de mes clientes a huit ans ! Il est vrai que c'est un cas... En général, il faudrait dire aux jeunes filles de venir sitôt que leur duvet leur devient une cause de gêne.

— Et jusqu'à quel âge les traitez-vous ?

— Ma cliente la plus âgée a passé huitante ans... Il m'arrive d'ailleurs d'avoir chez moi plusieurs générations : la grand-mère, la fille et la petite-fille.

— Vous m'avez dit que les hommes venaient aussi...

— Ils ne viennent pas pour leurs jambes, eux ! Leurs poils se retournant au niveau de leur col de chemise, ils me sont envoyés par leur médecin ; ou viennent pour des raisons d'esthétique se faire épiler les mains ou le dos, de même le visage, les sourcils, les pommettes, etc...

— Les médecins ne pratiquent-ils pas l'épilation ?

— Ce n'est, en général, pas de leur ressort. En revanche, depuis un certain temps déjà, ils collaborent étroitement avec l'esthéticienne, dont ils ont fini par apprécier les services.

L'Helvétie.

Pour la reconnaissance de la valeur économique du travail ménager

Répondez nombreuses au questionnaire sur le budget temps-ménage

Dans son numéro de mars « Femmes Suisses » avait déjà consacré un article sur le budget-temps de la ménagère en donnant quelques résultats individuels. Depuis, en collaboration avec la Radio romande, l'émission « A votre service » de Catherine Michel, nous avons élaboré un questionnaire beaucoup plus complet qui nous permettra d'étudier et de comparer, comme le fait le sociologue français Alain Girard, le nombre d'heures consacrées en moyenne pour chaque activité ménagère, et ceci, selon le nombre de personnes en ménage et selon le cas où la ménagère exerce ou n'exerce pas une activité professionnelle.

La ménagère et les personnes vivant dans des communautés religieuses sont les seules personnes en Suisse, d'après les normes de l'assurance invalidité, à exercer une activité économique gratuite. C'est pourquoi lorsque ces personnes deviennent invalides, le calcul de leur rente doit se baser sur d'autres principes que le calcul de la rente des travailleurs qui, elle, est proportionnelle à la diminution de gain causée par l'invalidité.

Les deux tiers des femmes suisses, c'est-à-dire les ménagères qui restent à la maison, sont-elles inactives ? Dans toutes les statistiques concernant la population les « femmes au foyer » sont comptées dans la population inactives, avec les vieillards et les enfants. Est-ce à dire que leur travail à la maison n'a pas de valeur économique ? Pour se rendre compte de l'importance de ce travail il faut en compter les heures, il faut l'analyser.

Est-ce que les appareils ménagers, qui épargnent des efforts et facilitent le travail, font gagner du temps ?

Pour augmenter la productivité dans les usines, on a inventé des machines toujours plus perfectionnées. Est-ce que, dans la cellule familiale et ménagère, l'introduction d'appareils électro-ménagers toujours plus modernes a amélioré le rendement de la ménagère ?

Combien d'heures de travail accompli par semaine la ménagère qui exerce une activité à l'extérieur ?

C'est là le problème de la double tâche de la femme, bien souvent évoqué, mais pas encore résolu. On parle de facilités d'horaires d'une part, et d'autre part de rationalisation très poussée du travail ménager afin que cette femme aussi ait « son » nombre d'heures de loisirs, comme les autres.

En répondant avant le 20 juin 1972 à ce questionnaire vous contribuerez à une étude sur la revalorisation du travail ménager et par là même du travail féminin.

Même si pour certains le travail ménager doit rester humble et gratuit, il ne doit pas, quant à nous, être ignoré, dévalorisé, exploité par l'ensemble de la société.

Jacqueline Alexandre.

FANTASIES POSTALES

Je ne sais si le fait que je vais relater est dû à la pénurie de personnel postal. En tout cas il est authentique...

Ayant entendu dire que l'acheminement du courrier était particulièrement lent entre Lausanne et Genève, en prévision de l'anniversaire, le mardi 11 avril, d'un Genevois solitaire, nous nous étions mises, quatre personnes amies, à écrire — fort lisiblement — toutes quatre, séparément, une lettre de vœux, et avions posté nos quatre lettres toutes ensemble, le dimanche après-midi 9 avril, bien avant la levée de 17 heures et quart, dans la boîte aux lettres de notre quartier. Nous pensions, candide, que les quatre lettres, étant parties ensemble, arriveraient en même temps à la même adresse.

Le lendemain, lundi 10 avril, notre relater est dû à la pénurie de personnel postal. En tout cas il est authentique...

Ayant entendu dire que l'acheminement du courrier était particulièrement lent entre Lausanne et Genève, en prévision de l'anniversaire, le mardi 11 avril, d'un Genevois solitaire, nous nous étions mises, quatre personnes amies, à écrire — fort lisiblement — toutes quatre, séparément, une lettre de vœux, et avions posté nos quatre lettres toutes ensemble, le dimanche après-midi 9 avril, bien avant la levée de 17 heures et quart, dans la boîte aux lettres de notre quartier. Nous pensions, candide, que les quatre lettres, étant parties ensemble, arriveraient en même temps à la même adresse.

J. C.

Nous sommes tous pour : Faisons donc quelque chose

« Aujourd'hui on est « in » lorsqu'on fait quelque chose pour la protection de l'environnement. Tout le monde est pour, quand ce sont les autres qui paient. Chaque commune est pour l'aménagement d'une décharge publique ou pour la construction d'une usine d'incinération des ordures lorsqu'elle est installée dans la commune voisine. Chaque automobiliste est, bien entendu, pour la réduction des gaz d'échappement pour autant que personne ne conteste sa liberté individuelle même s'il lui était tout aussi bien possible de se rendre à son travail au moyen des transports publics. » (Prof. Dr R. Braun, EAWAG.)

ALORS, FAISONS TOUT DE SUITE QUELQUE CHOSE

★ Arrêtons notre moteur lorsque, dans une colonne, l'attente se

prolonge devant le feu rouge ou la barrière du passage à niveau. Quand le moteur tourne au ralenti, le pourcentage des gaz nuisibles est cinq à dix fois plus grand que lorsque la voiture roule.

★ Renonçons à l'achat d'objets et de cadeaux dont l'emballage est trop volumineux et superflu. Ne demandons pas dans les magasins de remballer ce qui l'a déjà été par le producteur.

★ Ne craignons pas d'acheter des légumes ou des fruits légèrement tachés ou tavelés. Demandons à nos fournisseurs des légumes et des fruits biologiques, c'est-à-dire qui ont poussé sans l'aide d'engrais chimiques et de pesticides.

Recommandations du WWF suisse.



Epilation électrique définitive sans douleur - cire froide, traitement couperose, acné

Epila-Roth
Lausanne

32, av. de la Gare, tél. (021) 23 80 18